



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٤٤+ +٥٤٣٥٥٥٤٤+ | ٥٤٤٥٤٤ | ٤٤٤٤٤٤٤٤
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 25 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/28/2023**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que M. Aryn Alami a déclaré avoir acquis sur le marché de bloc en date du 19 décembre 2023, 125 000 actions CFG Bank auprès de Maghreb FS, au cours unitaire de 126 dirhams, franchissant ainsi directement à la hausse le seuil de 10% des droits de vote.

Suite à cette transaction, M. Aryn Alami déclare détenir 3 199 725 actions et 5 716 005 droits de vote, représentant respectivement 9,14% du capital et 10,52% des droits de vote de CFG Bank.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, M. Aryn Alami envisage de poursuivre ses achats sur la valeur CFG Bank.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma